

*Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

Je suis surpris que le député d'Abitibi, qui habituellement défend du mieux qu'il le peut les intérêts de sa région, prenne la position qu'il a prise.

Madame la Présidente, la politique nationale de l'énergie, c'était un tout. Aujourd'hui, évidemment, on discute de l'abolition de la taxe sur les revenus provenant des produits pétroliers, mais il faut replacer cela dans son contexte. C'était partie d'un tout et qu'est-ce que la politique nationale de l'énergie a permis de faire? Elle a permis de favoriser la canadianisation des compagnies. N'eut été de ce programme, jamais on aurait été en mesure d'avoir autant d'entreprises canadiennes qui auraient pu se lancer dans l'exploration et l'exploitation de ressources pétrolières. Sans la politique nationale de l'énergie, on n'aurait pas pu consacrer les sommes importantes qui ont été consacrées à la recherche pétrolière dans les territoires du Nord, dans les mers du Nord. Sans la politique nationale de l'énergie et l'aide au développement énergétique, on n'aurait pas été capable, et je suis convaincu que les recherches pétrolières, dans l'Est en particulier, dans la région de Terre-Neuve et dans les autres régions de l'Atlantique, n'auraient pas pu être possibles.

D'ailleurs, depuis que le gouvernement conservateur a aboli la politique nationale de l'énergie, à toute fin utile, les foreuses qui étaient à l'oeuvre dans les régions des Maritimes sont pratiquement toutes parties. J'étais à Halifax il y a quelques semaines pour prononcer un discours dans cette région et j'ai posé des questions aux observateurs, aux journalistes. Apparemment, il ne reste qu'une foreuse dans le port d'Halifax, et elle est sur le point de disparaître.

Madame la Présidente, un autre secteur dont le député d'Abitibi n'a pas parlé et qui doit être rattaché à la politique nationale de l'énergie, c'est tout l'effort qui a été fait par le gouvernement précédent et qui a utilisé l'ensemble de la politique énergétique canadienne pour mettre de l'avant un programme d'isolation des maisons. Même le ministre actuel de l'énergie reconnaissait dans un discours qu'il a fait récemment à Montréal que cette politique nationale de l'énergie, en ce qui regarde l'isolation des maisons, représentait aujourd'hui une économie de 17 millions de barils par année. C'est énorme! Et cela a été rendu possible grâce à la politique nationale de l'énergie.

Madame la Présidente, quand on regarde cette politique dans son ensemble et qu'on la place dans le contexte où elle a été mise de l'avant, au moment où le pétrole était à des prix exorbitants et où les observateurs prévoaient même que le prix allait monter jusqu'à 56 \$, 60 \$ le baril, je pense qu'il était normal qu'un gouvernement qui se respecte intervienne et ne laisse pas uniquement aux multinationales le soin de régler et de régimenter non seulement la politique des prix, mais également la politique du développement économique en général, et la canadianisation de cette industrie dont une proportion importante était essentielle. Ce sont là des objectifs extrêmement importants qui ont été réalisés par l'application de cette politique nationale de l'énergie.

Il arrive un gouvernement conservateur au pouvoir qui nous dit qu'il n'y a qu'une chose qui fonctionne maintenant, c'est le marché.

Madame la Présidente, je voudrais vous demander qui établit le marché pour les produits pétroliers actuellement au

Canada? Est-ce que ce sont uniquement les compagnies canadiennes? Est-ce que c'est le gouvernement? Est-ce que ce sont les producteurs, ce qu'on appelle les petits, les moyens producteurs de pétrole? Absolument pas. Toute la politique et les prix sont déterminés par un groupe de ministres qui se réunissent à Genève, qui s'appellent les membres de l'OPEP, qui se réunissent et qui disent: On augmente le prix ou on le descend.

La montagne russe dont parlait le député de l'Abitibi (M. St-Julien), ce n'est pas uniquement un effet d'un marché bien balancé. C'est un monopole qui s'exerce par un groupe de personnes.

Moi j'ai toujours soutenu en cette Chambre, je le répète encore aujourd'hui, que s'il y a un marché efficace, s'il y a un ensemble considérable de producteurs et de consommateurs qui se font en fait concurrence, chacun dans son secteur, et qu'il y a un prix qui s'établit, qu'on appelle le juste prix, c'est à dire lorsqu'on a des producteurs qui ne sont pas obligés de vendre, et des acheteurs qui ne sont pas obligés d'acheter, et qui s'entendent sur un prix, on dit que c'est cela le prix, le juste marché.

Mais aujourd'hui, ce n'est absolument pas vrai. Ce n'est pas cela du tout qui se produit. Ce sont une dizaine ou une quinzaine de ministres de pays membres de l'OPEP qui se réunissent et qui disent: Le prix monte ou il descend. Puis on a devant nous un gouvernement qui nous dit: Cela, nous comme Canadiens, nous acceptons cela. Nos politiques, nos prix pour les consommateurs, notre exploration pétrolière, on en a marre, on ne s'en occupe plus, on abolit tous les instruments de travail.

On laisse l'émir du Koweït, le cheik de l'Arabie, ou *et cetera* se réunir à l'OPEP et laisser déterminer les prix pour les Canadiens. C'est tellement vrai que même ce gouvernement n'a ni le nerf ni la volonté politique d'influencer les décisions d'une société de la Couronne qui lui appartient à 100 p. 100: Petro-Canada.

J'ai eu l'occasion aujourd'hui de poser des questions au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) et, en son absence, c'est le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) qui a répondu. Mais comment expliquer que dans un contexte où le marché à toutes fins utiles, moi je pense qu'il n'existe pas. Comment se fait-il que la société d'État qui s'appelle Petro-Canada décide d'augmenter pour la province de Québec le prix du litre d'essence de 2c. alors que déjà il était plus cher au Québec qu'il ne l'était dans d'autres régions du pays?

Pourquoi le gouvernement qui a pris grand crédit par la voie des backbenchers conservateurs qui se tapent sur la bédaine en disant: On a bloqué l'augmentation de 2c. les tarifs postaux. Imaginez-vous! Ils ont décidé cela alors que le ministre a dit dans la même journée que l'augmentation plutôt que d'avoir lieu aujourd'hui aura lieu à la fin mars, mais ce n'est pas cela l'objectif de mon argumentation. C'est qu'on nous a dit qu'un caucus conservateur pouvait faire renverser une décision d'un ministre qui appuyait une décision d'une société de la Couronne qui s'appelle Postes Canada. Et on a, semble-t-il, au moins bloqué ou retardé l'augmentation des tarifs postaux de 2c.

En même temps, la même journée, une autre société de la Couronne, Petro-Canada, augmente de 2c. le litre son essence